

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2021

N° 2021.9.08

Objet :  
Règlement du service  
d'assainissement Non Collectif  
(ANC)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20211215-202112ECODE08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2021

Affichage : 17/12/2021

Le Président, Clément PERNOT

Nombre de délégués : 92  
Nombre de présents : 61  
Pouvoirs : 5  
Nombre de votants : 66  
Date de la convocation : 9 décembre 2021  
Date d'affichage : 17 décembre 2021

Présents : Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, Mme Mélinda PIERRE suppléante, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte FILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Olivier CAVALLIN, M. Patrick DUBREZ, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, M. Gilbert BLONDEAU, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Serge CHARTIER suppléant, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Christian DRECQ, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gérard CART-LAMY, M. Thierry DAVID, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Karine CORNIER suppléante, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Dominique CHAUVIN, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Lino PESENTI, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Emile BEZIN

Suppléants sans voix délibérative : M. Jean-Marie PRIN, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU, M. Alain CUBY

Excusés : Mme Chantal MARTIN, M. Christophe TONIUTTI, Mme Bénédicte RIGOULET, M. Laurent OLIVIER, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Jean-Paul LEBLOND, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Sylvain CRINQUAND, M. Jacques HUGON, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Florent SERRETTE, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Pierre TRIBOULET, Mme Evelyne COMTE, M. MENETRIER Philippe, Mme Evelyne COMTE

Pouvoirs : Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, M. Laurent OLIVIER donne pouvoir à Mme Sophie BAILLY-BAZIN, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à Mme Michèle GIROD, M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : Mme Monique VILLEMAGNE

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. Morgan BOURDENET, Quentin LACROIX, Jean-Luc GONIN

\*\*\*\*\*

Rapporteur : M. Guy SAILLARD

Vu la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

Considérant la création du SPANC au 15 juillet 2004 par délibération du Conseil communautaire en date du 15 juillet 2004 ;

Considérant la fusion des Communautés de communes Porte du Haut-Jura et Plateau de Nozeroy au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, par arrêté du 7 décembre 2016,

Vu les statuts de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura qui lui donnent compétence pour intervenir en matière d'assainissement non collectif ;

Considérant qu'il convient de mettre à jour le règlement du service au regard des obligations du SPANC ;

Le projet de règlement intérieur du Service Public d'Assainissement Non Collectif, joint en annexe de la note de synthèse, est présenté au Conseil communautaire

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le règlement intérieur du Service Public d'Assainissement Non Collectif, joint en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme.  
Le Président

Clément PERNOT

